



Suivi de la campagne agropastorale au Sahel et en Afrique de l'Ouest

Bulletin mensuel, n° 1, juin 2026, élaboré par le Centre AGRHYMET CCR-AOS

Messages clés



Situation météorologique et pluviométrique : en juin, le FIT a atteint 17°N, favorisant des pluies modérées à fortes au Sahel, avec quelques déficits localisés. En juillet, des pluies abondantes sont attendues sur le Golfe de Guinée.



Situation hydrologique : les écoulements ont démarré timidement, avec un record de 355 cm à Niamey mi-juin. Les barrages du Burkina sont partiellement remplis et une vigilance accrue est recommandée face aux risques d'inondation..



Les semis des céréales pluviales : les semis ont progressé du sud vers le Sahel jusqu'à la fin juin. Les besoins en eau des céréales pluviales sont globalement satisfaits, sauf dans certaines zones du Sénégal, du Burkina, du Niger et du Tchad...



Situation acridienne : La résurgence du criquet pèlerin se poursuit au Maroc et en Algérie, avec des groupes larvaires et ailés immatures. Le risque de reproduction estivale au Sahel impose des prospections urgentes et une lutte préventive..



Situation pastorale et de la végétation : l'installation contrastée de la saison des pluies a prolongé la soudure pastorale. Les transhumances se sont intensifiées vers les zones côtières, tandis que le blocage entre le Mali et la Mauritanie affecte les éleveurs. Les pâturages restent limités et l'état corporel du bétail s'est dégradé. La biomasse présente des contrastes, notamment des déficits au Sénégal, en Mauritanie, au Niger et au Tchad, mais des excédents au Mali central, au Tchad du Sud et dans les pays côtiers. La zone guinéenne affiche une bonne productivité.

I. Situation météorologique

1.1 Evolution moyenne du Front Inter Tropical

Au mois de juin 2026, le Front Intertropical (FIT) a poursuivi sa progression vers le nord. A la dernière décade du mois, sa position moyenne atteignait 17°N, soit une migration latitudinale d'environ 2,5° (environ 276 km) par rapport à sa position moyenne de mai. En fin juin, le FIT s'étendait selon un axe allant du nord du Sénégal au Centre du Tchad, en passant par le sud de la Mauritanie, le nord du Mali et le Nord du Niger. Cette configuration a favorisé des précipitations modérées à fortes dans le littoral des pays du Golfe de Guinée et sur la zone sahélienne, notamment en Guinée-Bissau, au sud-est du Sénégal, au Burkina Faso et au Niger (Figure 1.1).

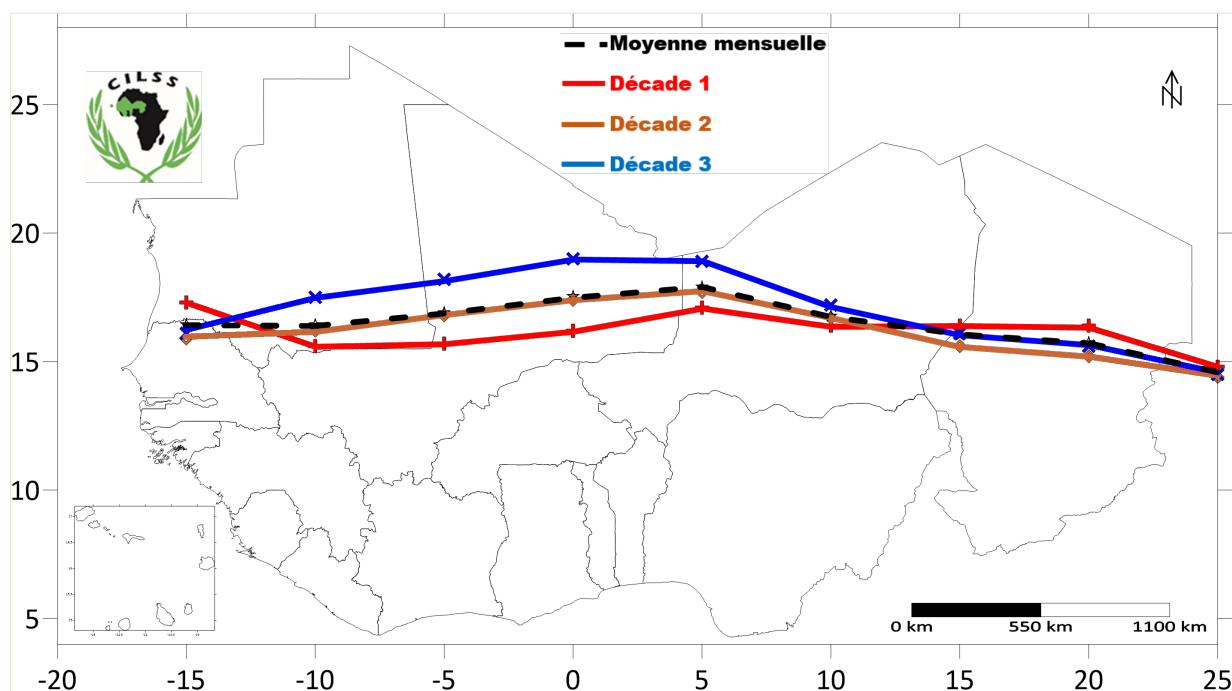


Figure 1.1. : Positions moyennes du FIT (décade 1 = rouge ; décade 2=Marronne ; décade 3= bleue et moyenne mensuelle = Noire) en juin 2026

1.2. Situation pluviométrique

Le mois de juin 2025 a été marqué par des cumuls de précipitations modérés à forts (100 à 600 mm) sur la quasi-totalité des pays du Golfe de Guinée, ainsi qu'en Guinée-Bissau, dans le sud-est du Sénégal, le sud-ouest du Mali, le centre-sud du Burkina Faso et l'extrême sud du Tchad. En revanche, la bande sahélienne du Sénégal, de la Guinée-Bissau, du Mali, du Burkina Faso et du Tchad a enregistré des cumuls faibles à modérés, variant de 10 à moins de 150 mm (Figure 1.2).

La dernière décade de juin a été particulièrement pluvieuse dans les zones littorales des pays du Golfe de Guinée, avec des cumuls journaliers ayant atteint localement 150mm. Ces fortes précipitations ont provoqué d'importantes inondations, entraînant de lourdes pertes humaines ainsi que d'importants dégâts matériels, notamment à Accra, au Ghana.

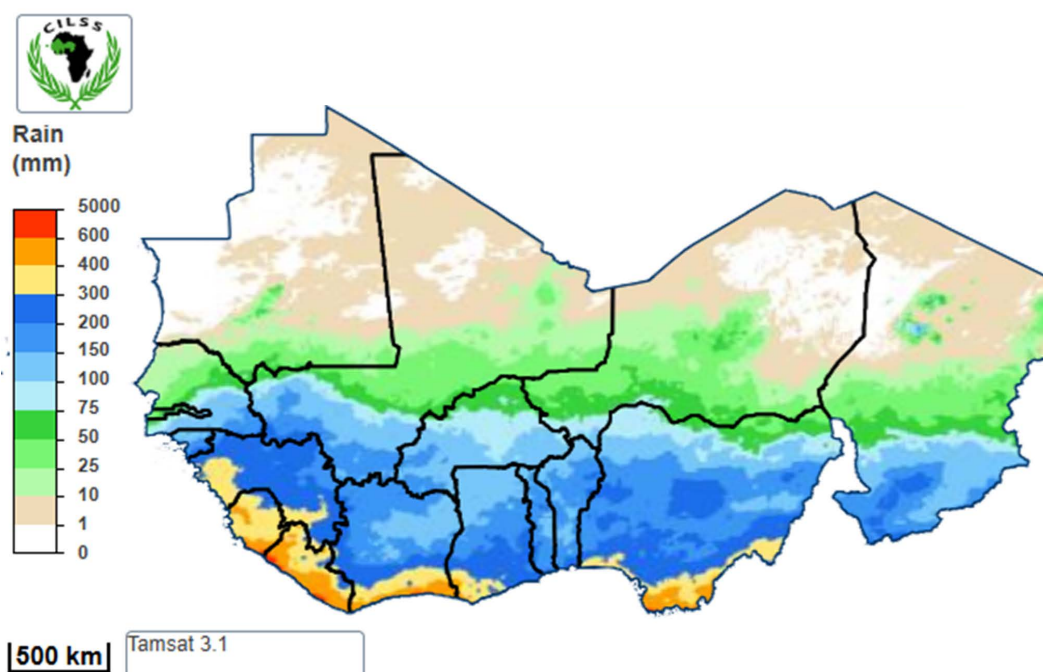


Figure 1.2. : Cumuls mensuels des précipitations du mois de juin 2026

Par rapport à la moyenne mensuelle de la période 1991-2020, les cumuls de précipitations de juin 2026 sont globalement équivalents à supérieurs aux normales sur la quasi-totalité des pays d'Afrique de l'Ouest et du Sahel. Toutefois, des déficits faibles à modérés ont été observés

dans certaines localités, notamment sur la façade Atlantique du Sénégal et de la Gambie, au Centre du Mali, et au Nord du Tchad (Figure 1.3).

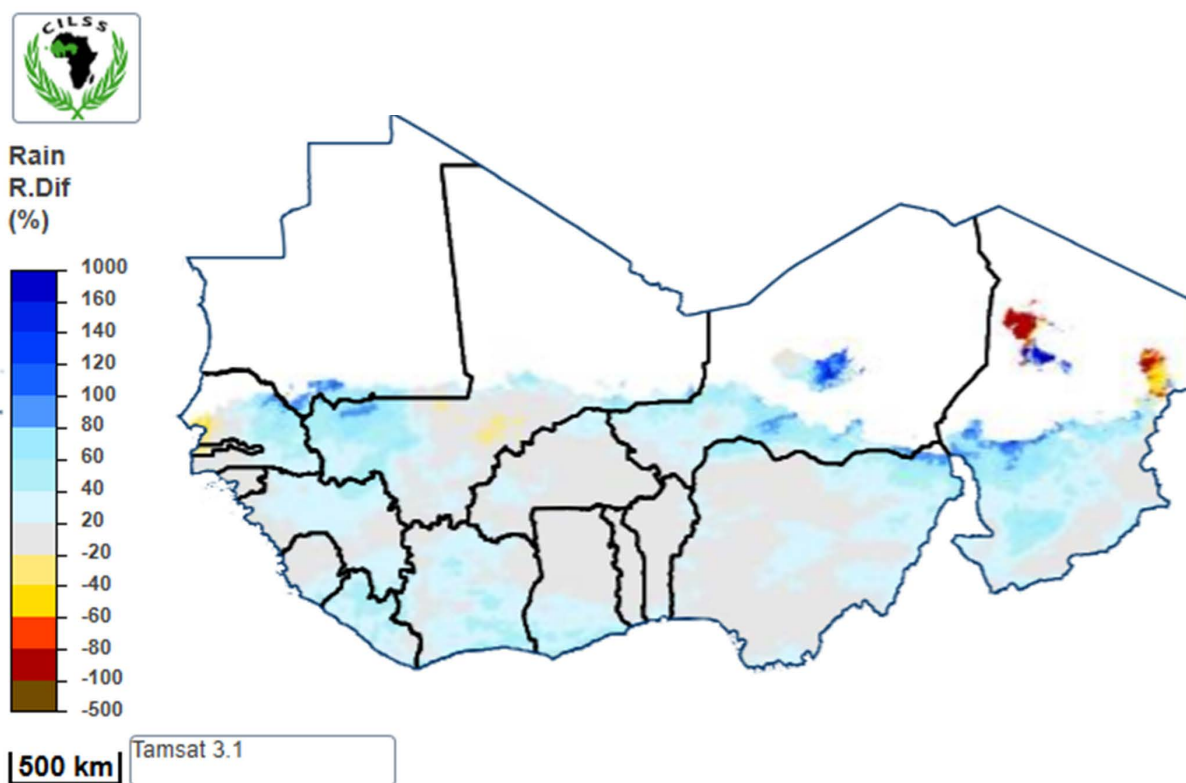


Figure 1.3. : Anomalies des cumuls mensuels de précipitations de juin 2026

1.3. Perspectives pluviométrique

Pour le mois de juillet 2026, il est attendu des activités pluviométriques importantes sur les régions soudanaises et du Golfe de Guinée, avec des cumuls généralement compris entre 100 et 300 mm, et localement supérieurs à 300 mm sur certaines zones côtières. Quant au Sahel central et septentrional (Mauritanie, nord Mali, nord Niger et nord Tchad), ils devraient connaître des cumuls faibles à modérés (<100 mm), traduisant une installation encore progressive de la mousson vers les localités plus au nord.

Comparé à la période de référence 1991- 2020, les anomalies de précipitations indiquent des conditions proches à légèrement déficitaires sur une grande partie du Golfe de Guinée occidentale et central (Sierra Leone, Liberia, Côte d'Ivoire, Ghana et sud du Nigéria).

Par contre, des anomalies positives sont prévues localement sur certaines régions du centre-est de l'Afrique de l'Ouest, notamment au sud du Niger, au nord du Nigéria, au Bénin et autour du bassin du lac Tchad. En fin, des conditions proches de la normale sont attendues sur une grande partie de la bande soudanaise.

En ce qui concerne les températures, il est prévu que juillet 2026 soit plus chaud que la normale sur la quasi-totalité de l'Afrique de l'Ouest et du Sahel, avec les excédents les plus importants étant attendus sur le Sahel central et oriental. Cette situation est cohérente avec le développement d'un fort épisode El Niño.

II. Situation hydrologique

La situation hydrologique du mois de juin 2026 a été marquée par un démarrage effectif des écoulements dans l'ensemble des bassins fluviaux de l'Afrique de l'ouest et du Sahel, mais encore timide pour beaucoup de cours d'eau. Par rapport à la normale hydrologique 1991-2020, les niveaux moyens mensuels des cours et plans d'eau étaient équivalents à légèrement excédentaires pour la majeure partie des bassins sahéliens et soudano-sahéliens (figure 2.1). Dans le bassin moyen du fleuve Niger à la station de référence de Niamey, les écoulements ont été proches de ceux de la période d'étiage au cours de la première décade de juin.

Cependant, à la deuxième décade, une cote record de 355 cm a été enregistrée le 18 juin, avant de connaître un amenuisement qui se poursuit jusqu'en fin du mois. Toutefois, le niveau permet le bon fonctionnement

des moyens d'exhaure destinés à la satisfaction des besoins en eau des populations et des exploitants riverains. Dans le bassin du Sénégal, au niveau des affluents Bakoye (à Oualia) et Falémé (à Goubassi et à Kidira), les écoulements ont véritablement démarré à la deuxième décade de juin. En ce qui concerne les 24 barrages suivis au Burkina Faso, sur les 18 dont les données nous sont parvenues, 2 (certes de très faibles capacités) dont les barrages (2+3 de Ouagadougou) sont remplis à plus de 75% de leurs capacités de stockage. L'état de remplissage des barrages suivis au Burkina Faso est relativement identique à celui de l'année 2025.

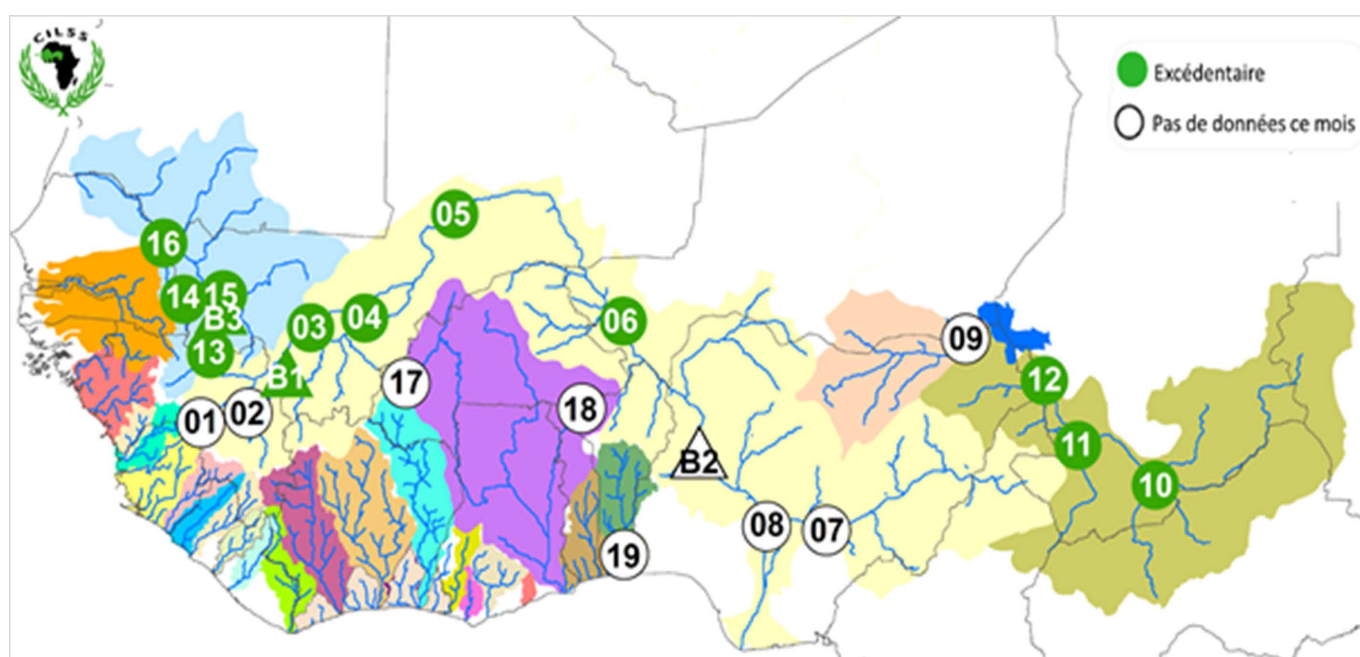


Figure 2.1. : Synthèse des écoulements moyens mensuels et niveaux des plans d'eau au cours du mois de juin 2026 par rapport à la normale 1991-2020 : Stations hydrométriques de 1) Faranah, 2) Kankan, 3) Koulikoro, 4) Douna, 5) Diré, 6) Niamey, 7) Makurdi, 8) Lokoja, 9) Bagara, 10) Sarh, 11) Bongor, 12) N'Djamena TP, 13) Daka Saidou, 14) Goubassi, 15) Oualia, 16) Bakel, 17) Samendeni, 18) Porga, 19) Bonou ; Barrages de B1) Sélingué, B2) Kainji, B3)

Dans le bassin moyen du fleuve Niger, à la station de Niamey, la première décade de juin a été caractérisée par des écoulements équivalents à ceux de l'année passée à la même période.

La deuxième décade a connu une hausse importante des écoulements jusqu'à atteindre un record décadaire de 355 cm (correspondant à 634 m3/s) le 18 juin. Depuis cette date, le niveau poursuit sa baisse jusqu'à la fin du mois en suivant l'évolution identique à celle de l'année 2020, la plus humide de la station de Niamey.

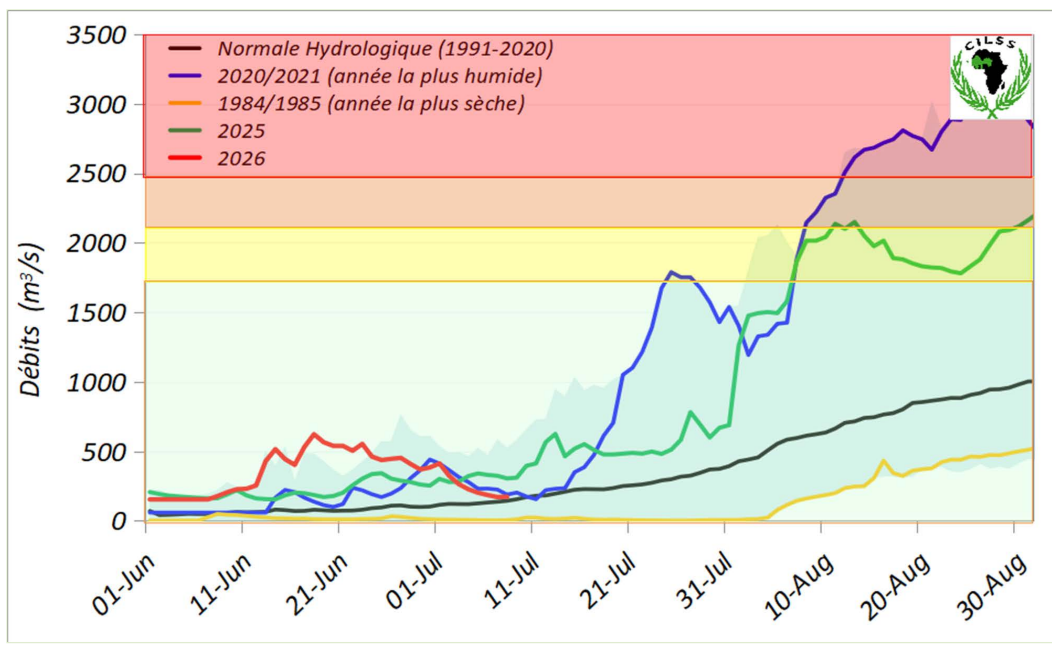


Figure 2.2 : Hydrogrammes comparés du fleuve Niger à la station de Niamey

Sur le cours principal du bassin du fleuve Sénégal à la station de référence de Bakel, les débits turbinés étaient équivalents (+2%) à ceux de l'année 2025. Sur l'affluent Falémé (à Kidira et Gourbassi), les écoulements ont démarré plus tôt que l'année passée et les niveaux ont été supérieurs à ceux des deux dernières années. Au niveau du bassin de Bakoye à la station de Oualia les écoulements ont démarré à la deuxième décade de juin soit une dizaine de jours plus tard par rapport à l'année précédente.

Toutefois, les écoulements moyens mensuels sont restés équivalents à ceux de l'année 2025. Le niveau d'eau du barrage de Manantali sur l'affluent Bafing

était à la cote 197 mètres en fin du mois de juin (figure 2.3), soit 10 mètres de dénivelée par rapport à la cote minimale d'exploitation du barrage fixée à 187 mètres (et correspondant à un volume minimal stocké de 3.4 milliards de m³).

Le plan d'eau du barrage de Manantali poursuit sa baisse tout en restant au-dessus du niveau de l'année passée à la même période et inférieur à celui de l'année humide 1999.

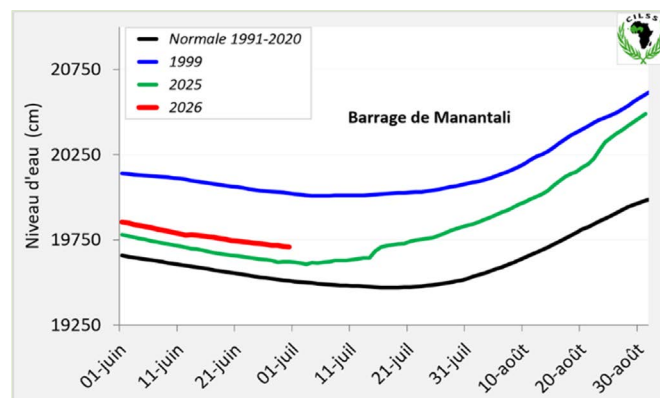
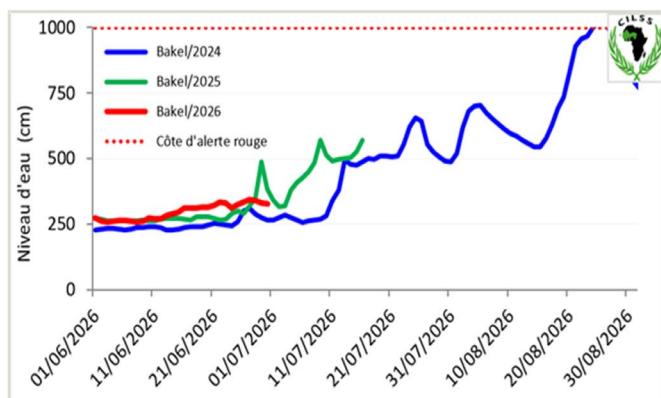


Figure 2.3 : Écoulements à Bakel et niveau du plan d'eau du barrage de Manantali au 30 juin 2026

Pour ce qui est des barrages suivis au Burkina Faso, sur les 18 dont les données nous sont parvenues, seuls ceux de Ouaga (2+3) et Seytenga avec des faibles capacités de stockage (environ 7 millions de m3) étaient remplis à plus de 75% de leurs capacités. Ces taux de remplissage sont légèrement inférieurs à ceux de l'année passée à la même période. Il faut noter que le barrage de Bagré qui a une capacité de stockage de 1.7 milliards de m3 est rempli à 48% de sa capacité (figure 2.4).

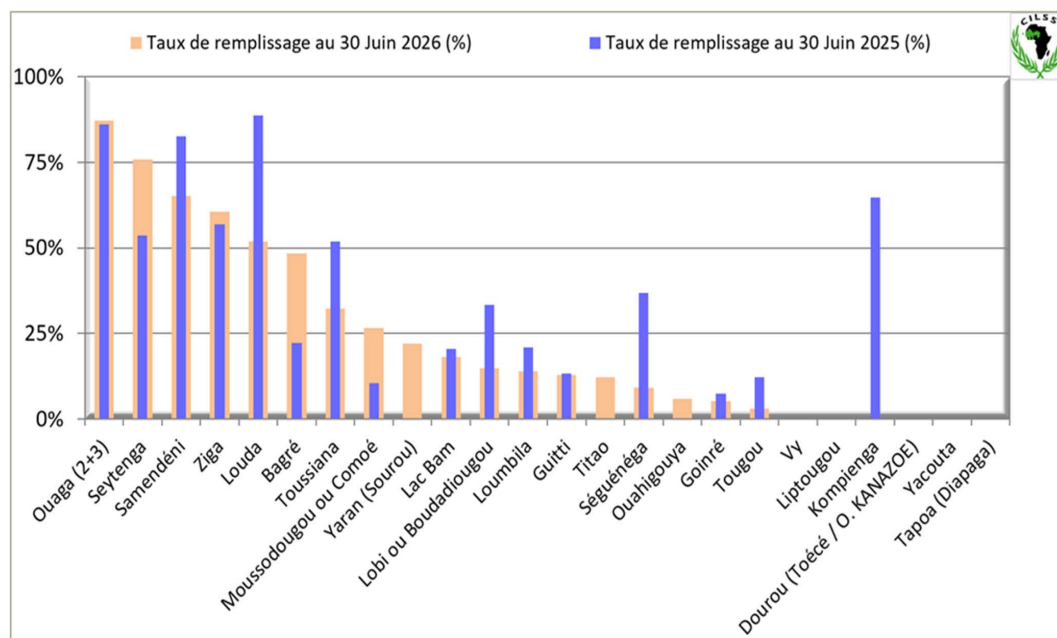


Figure 2.4 : Taux de remplissage des barrages suivis au Burkina Faso au 30 juin 2026

Au regard des précipitations attendues au cours du mois de juillet, les niveaux des cours et plans d'eau de la région devraient connaître une hausse significative. Il est donc recommandé de faire preuve d'une vigilance accrue face aux risques potentiels d'inondation.



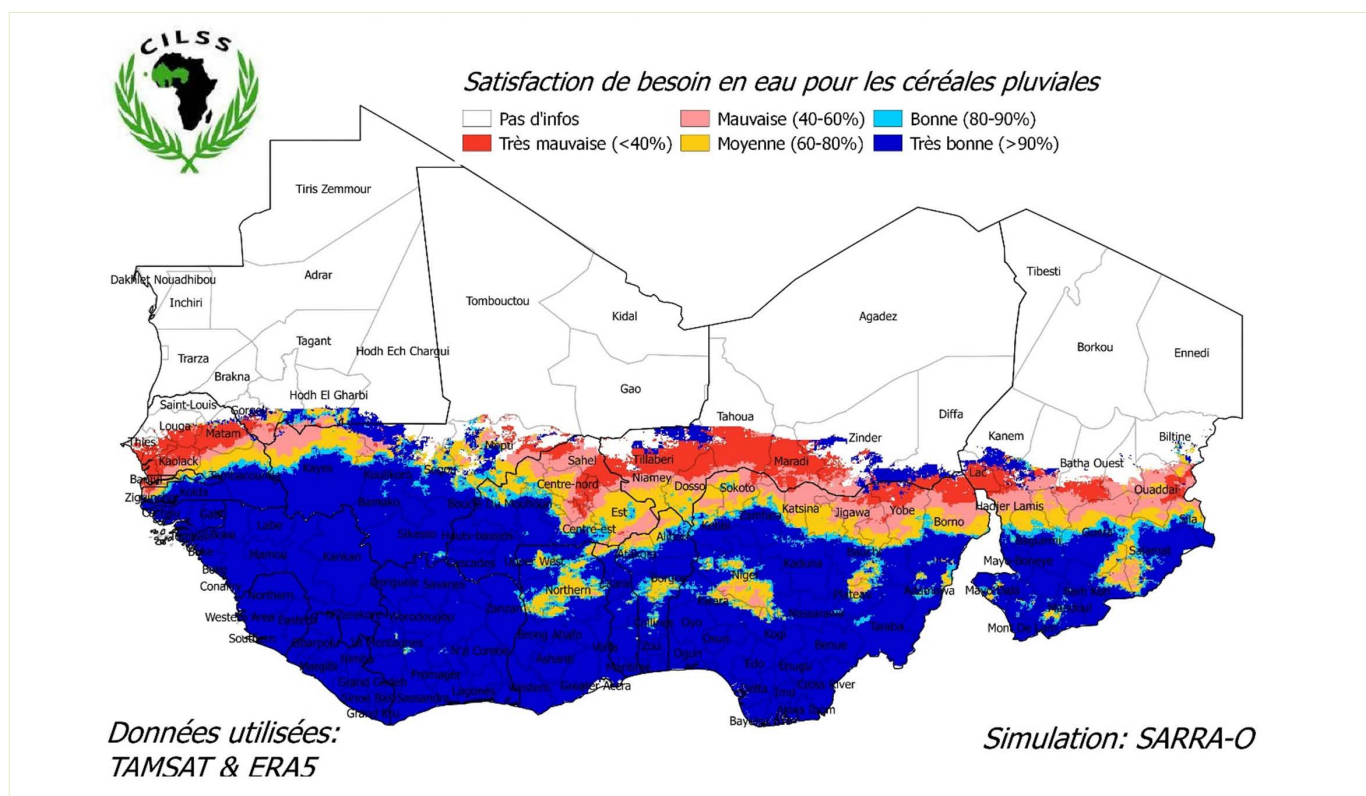


Figure 3.2. : Niveau de satisfaction des besoins en eau d'une céréale pluviale comme le sorgho photopériodique dans les pays de l'espace CILSS/CEDEAO. Situation du 30 juin 2026

3.3. Stocks d'eau dans le sol

Au 30 juin 2026, le stock d'eau dans le sol (dans la zone racinaire des céréales pluviales) était supérieur à 60 mm dans l'extrême Sud des pays du Golfe de Guinée comme le Nigeria, Ghana et la cote d'ivoire et dans toutes les parties du Liberia de la Sierra Léone et de la Guinée. Partout ailleurs le stock dans le sol était assez faible (entre 0 à 40 mm). (Figure 3.3).

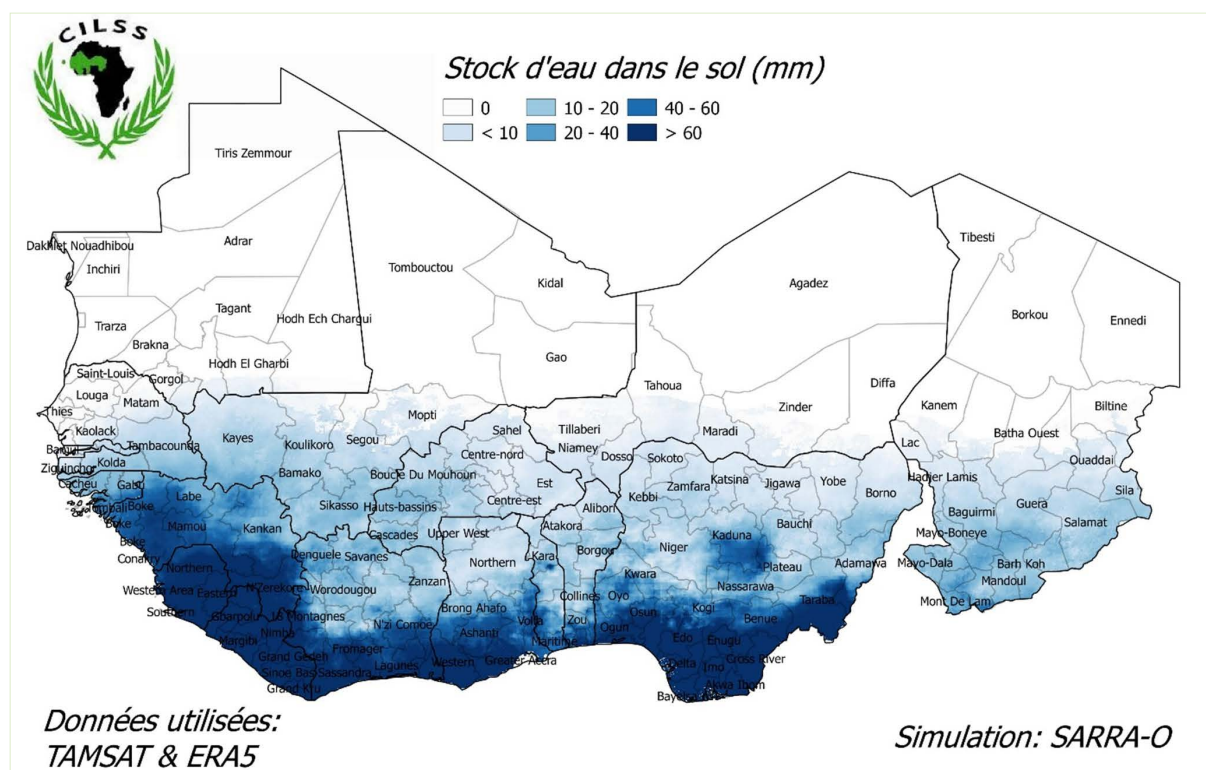


Figure 3.3. : Stocks d'eau dans la zone racinaire d'une céréale pluviale comme le sorgho photopériodique dans les pays de l'espace CILSS/CEDEAO. Situation du 30 juin 2026

En synthèse, en 2026, les conditions pluviométriques favorables aux semis des cultures pluviales sont réunies plus tardivement en Guinée, dans le Sud-Ouest du Mali (Sikasso) et du Burkina Faso et précocement dans plusieurs localités du Nigeria (au Centre), par rapport à 2025. À la date du 30 juin 2026, le niveau de satisfaction des besoins en eau des céréales pluviales

est globalement bon dans tous les pays de l'Afrique de l'Ouest et Sahel sauf dans Centre du Sénégal (Matam, Kaolack et Iouga), dans le Nord-Est du Burkina Faso, dans le Nord Nigeria (Yobé et Borno) et au Niger dans les régions de Maradi, Tahoua, Dosso et Tillabéry et dans plusieurs localités du Centre Tchad

IV. Situation phytosanitaire

Message clé :

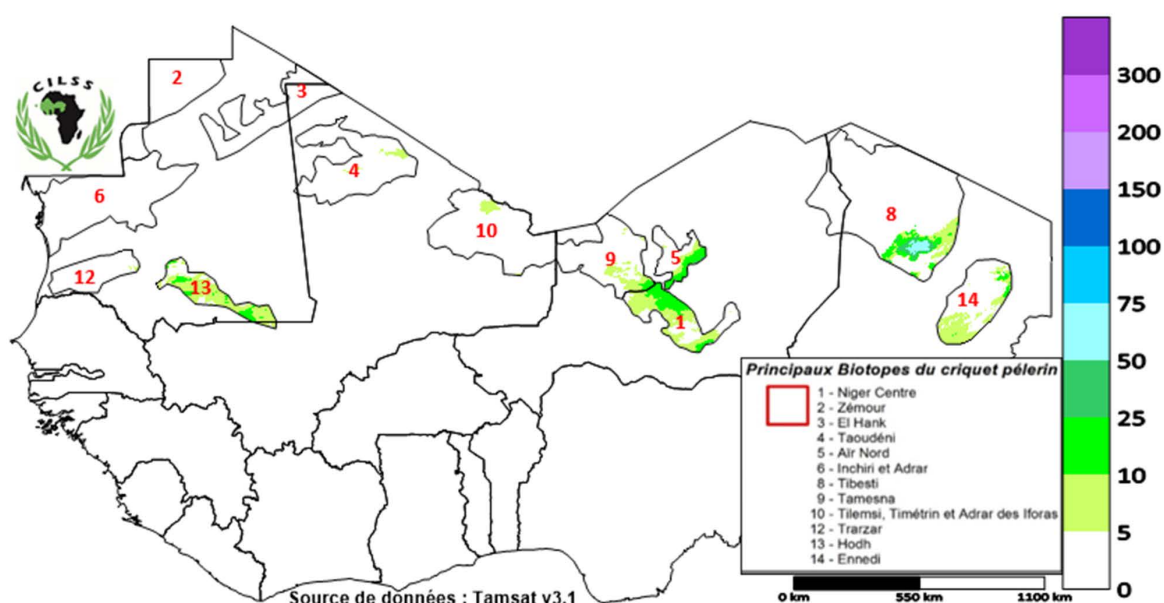
Situation acridienne, la résurgence du Criquet pèlerin se poursuit au Maroc avec des groupes larvaires et de nombreux groupes d'ailés immatures et en maturation. Avec les précipitations enregistrées dans certaines régions du nord du Sahel, les conditions éco-météorologiques deviennent progressivement favorables au développement des populations de l'espèce dans certaines aires. Les prospections doivent démarrer urgemment et des opérations de lutte préventive pourraient être requises.

4.1. Situation acridienne

Les précipitations légères à modérées enregistrées en juin dans certaines parties de la des pays de la ligne de front du Sahel, notamment en Mauritanie, au Mali, au Niger et au Tchad ont permis un début de reprise des conditions favorables au développement du Criquet pèlerin dans certaines aires.

Par ailleurs, la végétation est restée verte dans de nombreuses zones du Maroc et de l'Algérie où la reproduction printanière se poursuit, mais elle était majoritairement sèche en Mauritanie où des groupes en provenance du Nord ont été signalés.

Figure 4.1. : Cumul mensuel de pluies estimées – Juin 2026



Occurrence du Criquet pèlerin

En juin 2026, la résurgence du Criquet pèlerin en région occidentale s'est poursuivie notamment au Maroc où des groupes larvaires, quelques bandes larvaires et de nombreux groupes d'ailés immatures et en maturation ont été signalés sur de vastes zones. Quelques groupes d'ailés immatures, des larves éparses et des groupes larvaires ont également été observés en Algérie. En début de ce mois, des groupes d'ailés se seraient aussi dispersés en Mauritanie mais les opérations de vérification n'ont permis de trouver que des ailés

immatures isolés dans le sud du pays, entre M'Bout et Kaedi ainsi que des ailés en maturation ou des matures isolés et épars entre Tidjikja et N'Beika (Figure 1). Ailleurs dans la Région occidentale, aucune présence acridienne n'a été rapportée au cours de ces deux derniers mois. Les opérations de lutte se sont intensifiées au Maroc en juin, avec plus de 77 800 hectares traités, portant ainsi les cumuls de traitements à 194 714 hectares depuis mars 2026. Les traitements en Algérie et Mauritanie se sont limités à quelques dizaines d'hectares en mai et juin.

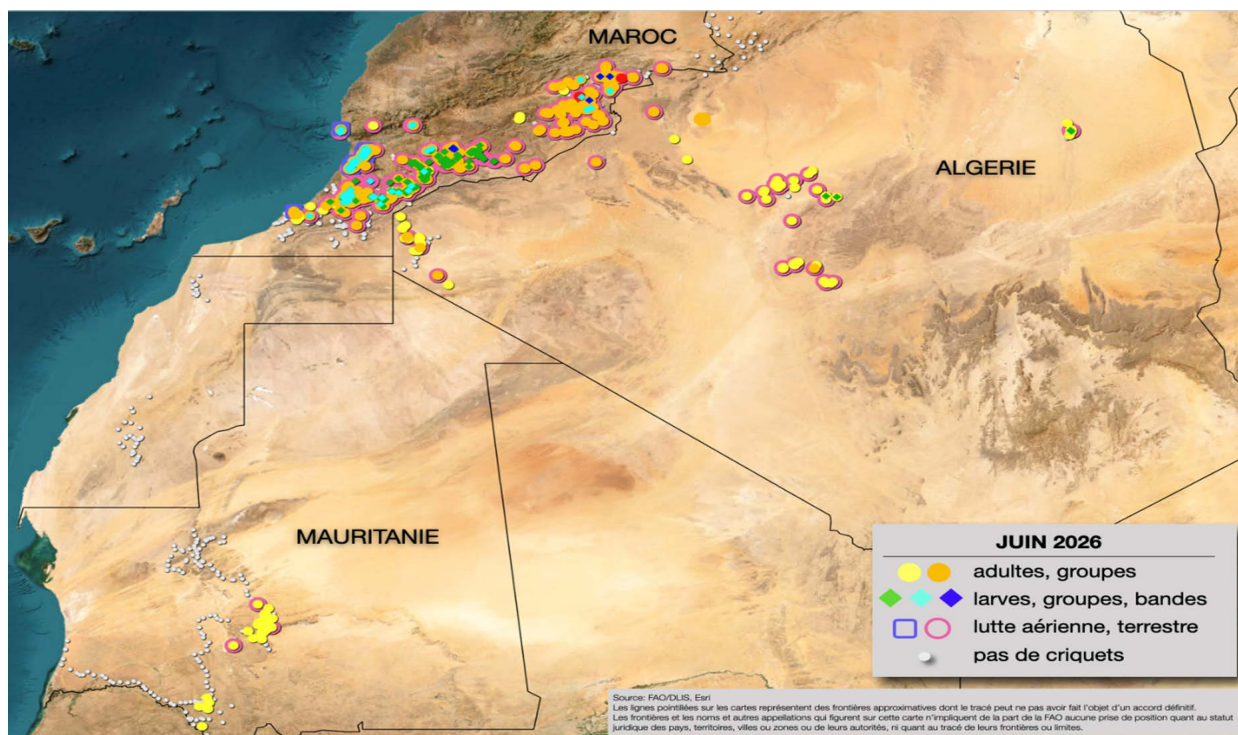


Figure 4.2. : Occurrence du Criquet pèlerin en Région occidentale - juin 2026 (Source FAO/DLIS)

Prévisions

En prévisions les groupes d'adultes immatures et les petits essaims devraient poursuivre leur migration vers les zones de reproduction estivale du Sahel, notamment en Mauritanie, avec une extension possible vers le Sénégal et le Mali au cours du mois de juillet. Ces populations devraient alors atteindre leur maturité sexuelle et entamer la première génération de reproduction estivale au Sahel et probablement dans le sud de l'Algérie.

Cette dynamique indique que les populations restent actives et nécessitent une surveillance rapprochée, en particulier dans les zones ayant enregistré des pluies importantes et où des groupes d'ailés ou de petits essaims pourraient se reproduire en ce début de saison estivale. A cet effet, il est urgent de démarrer les prospections dans les pays de la ligne de front du Sahel (Mauritanie, Mali, Niger et Tchad) et de pré-positionner les équipes de traitement dans les zones à risque afin de permettre une intervention rapide en cas de détection de bandes larvaires ou de groupes d'ailés.

V. Situation pastorale

Au 30 juin 2026, la situation pastorale est marquée par une avancée progressive du front de végétation et une persistance de la soudure, notamment au centre du Sénégal (à Linguere), au centre-ouest du Mali (Banamba et Kéniéba), au Sud de la Mauritanie (Guidimaka et Hodh El Chabi), à l'est du Niger (Zinder et Diffa) au nord-est du Nigeria (à Maigatari dans l'état de Jigawa) et au centre-est du Tchad (Batha, Ouadda, Sila et Salamat). A l'exception de ces zones de soudure, la productivité de la végétation dans la zone pastorale, comparée à la moyenne des cinq dernières années, est globalement satisfaisante avec un disponible fourrager variant entre 25 à 100 kg MS/ha.

En outre, la comparaison de la masse végétale produite au 30 juin 2026 à celle de l'année dernière à la même période montre un retard de croissance au nord-est du Sénégal, au sud de la Mauritanie, à l'ouest du Mali, au centre du Niger et au centre du Tchad, montrant ainsi un retard dans l'installation de la saison dans ces endroits.

Le mouvement des animaux reste impacté par l'insécurité civile d'où une intensification des déplacements de transhumants vers le nord des pays côtiers et les espaces transfrontaliers, notamment au nord du Bénin, du Togo, du Ghana, de la Côte d'Ivoire et du Nigeria. Les principaux corridors de concentration restent Maradi-Katsina, Zinder-Jigawa, Sikasso-Korhogo-Bobo (SKBo) et le couloir Mali-Mauritanie. Par ailleurs, la fermeture de la frontière Mali-Mauritanie a entraîné le blocage de plus de 2,7 millions d'animaux, affectant environ 38 000 éleveurs. Malgré ces contraintes, la concentration animale demeure globalement normale dans les pays sahéliens grâce à une disponibilité du pâturage résiduel et une accessibilité aux ressources en eau.

L'abreuvement du bétail se fait au niveau des mares, remplies dans certaines zones. Toutefois, l'installation tardive combinée aux séquences sèches justifie le recours aux forages et aux puits, notamment dans les régions de Tillabéri et Tahoua au Niger, Gao au Mali et le nord du Burkina Faso où des fortes concentrations d'animaux sont observées.

S'agissant de la situation zoonositaire, elle reste globalement calme malgré quelques foyers de maladies signalés dans les zones de concentrations pastorales. Tels que Tillabéri et Bankilaré (au Niger), Sikasso (au Mali) et Bounkani (en Côte d'Ivoire).

Les principales maladies recensées sont la fièvre aphteuse, la pasteurellose, la dermatose nodulaire contagieuse, la clavelée ovine et la peste des petits ruminants (PPR). Par ailleurs, avec la soudure pastorale, l'état corporel du cheptel s'est dégradé entre mars et juin. La proportion d'animaux en bon état passe de 51 % à 39 %, avec une augmentation des animaux en état passable ou médiocre.

Productivité de la biomasse

La productivité de la biomasse fourragère au 30 juin 2026 révèle une installation progressive de la végétation sur l'ensemble des zones agroécologiques ouest-africaines et du Sahel, avec de fortes disparités spatiales.

Environ 80 % de la zone pastorale présente une productivité de biomasse inférieure à 25 kg MS/ha. Cette situation comparée à celle de l'année dernière et à la moyenne des cinq (5) dernières années à la même période traduit un retard de croissance végétative dans certains endroits tels que : les régions de Saint-Louis et Matam au Sénégal, dans les régions de Trarza, Brakna et Hodh El Gharbi en Mauritanie, dans la région de Gao au Mali, ainsi que dans les régions de Zinder et Diffa au Niger. Au Tchad, des déficits de biomasse sont également relevés dans les provinces du Ouaddaï, du Kanem, du Bahr El Gazel, du Wadi Fira, du Batha Est et du Batha Ouest. La disponibilité fourragère reste limitée, conduisant encore les éleveurs à exploiter les reliquats de pâturage, les résidus de cultures et les ligneux fourragers pour l'alimentation du cheptel.

En zone soudano-sahélienne une disponibilité de biomasse fourragère relativement faible (environ 100kg MS/ha) est observée à proximité immédiate de la bande sahélienne. En revanche, cette productivité atteint les 175 kg MS/ha dans les parties méridionales.

Dans la zone guinéenne la productivité dépasse 200 kg MS/ha. Cette situation témoigne d'une installation satisfaisante de la saison agricole et d'un bon potentiel de production fourragère pour les mois à venir.

Recommandations

- Renforcer le suivi agro pastoral et le système d'alerte précoce dans les zones présentant des déficits de végétation et de biomasse afin d'anticiper les risques surpâturages.
- Accompagner la mobilité pastorale, particulièrement sur les zones agropastorales de transit.
- Accélérer la réhabilitation et la maintenance des points d'eau pastoraux et assurer le suivi de la recharge des mares temporaires afin de réduire les pressions sur les ressources hydriques.
- Renforcer les mécanismes de prévention et de gestion des conflits liés à l'accès aux ressources pastorales, notamment dans les zones de forte concentration animale et les espaces transfrontaliers.
- Faciliter la mobilité pastorale et le fonctionnement des corridors de transhumance, en favorisant la concertation entre les pays et les communautés concernées.
- Intensifier la surveillance épidémiologique et les campagnes de vaccination contre les principales maladies animales (fièvre aphteuse, PPR, pasteurellose, dermatose nodulaire contagieuse et clavelée ovine).
- Poursuivre et accompagner le plaidoyer régional pour la mobilité pastorale.





Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sècheresse dans le Sahel (CILSS)

Directeur de Publication : Dr IGuiguibaza-Kossigan Dayo, Directeur Général

Rédacteur en Chef : Dr Issa Garba, Chef du Département Gestion des Ressources Naturelles

Comité de rédaction : Dr Issaka Lona, Climatologue ; Dr Seydou Tinni Halidou, Climatologue/Météorologue; Hamatan Mohamed, Hydrologue ; Dr Agali Alhassane, Agronome ; Dr Idrissa H. Maiga, Entomologiste ; Dr Issa Garba, Pastoralite

Mise en page : Boubacar Mainassara Abdoul Aziz, Chargé de communication

Courriel : administration.agrhymet@cilss.int

© CILSS/AGRHYMET CCR-AOS (2026)

Mars 2026.



<http://agrhyment.cilss>

